



Commune de La Brillaz
Administration communale

Information à la population

REFECTION DE LA ROUTE DE LOVENS

Informations aux habitants d'Onnens et de Lovens

Début des travaux : Lundi 16 janvier 2017

Durée : Environ 6 mois – sous réserve des conditions météo

1^{ère} Etape : Carrefour place de l'Eglise >>> Carrefour du Chemin Neuf
2^{ème} Etape : Carrefour du Chemin Neuf >>> Déchetterie de Lovens

Durant la durée des travaux, la Route de Lovens sera partiellement fermée à la circulation avec les incidences suivantes :

RESTRICTIONS DE CIRCULATION

Accès au village de Lovens

Durant toute la durée des travaux, l'accès au village de Lovens ne pourra se faire que par la Route du Chêne ou la Route de Prez.

Accès Le Chemin Neuf / Le Verger - Onnens

L'accès à cette partie du village d'Onnens sera en tout temps garanti. Soit en passant par Lovens, soit par l'accès habituel, selon l'avancement du chantier.

RESTRICTIONS TRANSPORTS PUBLICS

Lovens

Les bus TPF ne pouvant utiliser le parcours habituel, les arrêts Lovens-Le Réservoir et Lovens-Les Esserts ne seront plus desservis durant la durée des travaux. L'arrêt Lovens-Village sera déplacé d'une centaine de mètres, aux abords de la ferme Rimaz (voir signalisation).

Onnens

Afin de laisser la place de l'Eglise à disposition pour le parage de véhicules durant la première étape du chantier, les arrêts du bus se feront sur route aux abords de la place (voir signalisation).

Conscient des désagréments que ce chantier pourrait vous causer, le conseil communal fait appel à votre compréhension et il vous remercie par avance de bien vouloir vous conformer à la signalisation du moment.

Le conseil communal